

France-Marseille: Reservoir construction works**OJ S 159/2016 19/08/2016****Contract award notice****Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté urbaine MPM

Postal address: Les Docks Atrium 10.7 place de la Joliette, BP 48014

Town: Marseille Cedex 02

NUTS code: FR824 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13567

Country: France

Contact person: Direction des achats et de la commande publique

E-mail: marches@marseille-provence.fr

Telephone: +33 491999900

Fax: +33 491997196

Internet address(es):Main address: <http://www.marseille-provence.com>Address of the buyer profile: <http://www.marchespublics.metropole-amp.fr>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**Réalisation d'un réservoir d'eau potable de 2 000 m³ dans le quartier de la Salette à Marseille.

Reference number: 2015-157

II.1.2. Main CPV code

45247270 Reservoir construction works

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Appel d'offres ouvert passé conformément aux articles 33 et 37 à 59 du CMP. Il s'agit d'un marché à bons de commande au sens de l'article 77 du CMP, conclu avec un opérateur économique et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation ni remise en concurrence. Celui-ci doit être regardé comme un accord-cadre au sens de la directive 2004/18 du 31.3.2004. La durée du marché est d'un an à compter de sa

notification. Les délais d'exécution des prestations sont indiqués dans chaque bon de commande et démarreront à compter de la notification du bon de commande. Une période de préparation de 15 jours est incluse dans le délai d'exécution de chaque bon de commande. marché renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. en cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 3 mois avant la fin du marché. À compter du 1.1.2016, CUMPM devient Métropole Aix Marseille. Provence s'est.

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

II.1.7. Total value of the procurement

Value excluding VAT: 424 075,38 EUR

II.2. Description

II.2.1. Title

Réalisation d'un réservoir d'eau potable de 2 000 m³ dans le quartier de la Salette à Marseille
Lot No: 0

II.2.2. Additional CPV code(s)

45247270 Reservoir construction works

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR824 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: Quartier la Salette à Marseille.

II.2.4. Description of the procurement

Les travaux consistent à créer une cuve cylindrique de 2 000 m³ en béton armé, ainsi que ses conduites d'adduction, de distribution, d'aspiration et de vidange et ses équipements électriques et de télétransmission.

II.2.5. Award criteria

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 40 %

Price - Weighting: 60 %

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Consultation possible à l'adresse:

MAMP-DACP immeuble le Sextant, 1er étage, 44 bd de Dunkerque, 13002 Marseille, tél.: 0491997347, télécopieur: 0491997196 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9:00 à 12:30 et 13:30 à sur rdv ou sur demande préalable par LRAR ou par télécopieur à: MAMP-DACP, Les Docks, atrium 10.7, BP 48014, 13567 Marseille Cedex 02.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2015/S 247-448832](#)

IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system

IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice

Section V: Award of contract

Contract No: T16-049

Title:

Réalisation d'un réservoir d'eau potable de 2 000 m³ dans le quartier de la Salette à Marseille

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract

V.2.1. Date of conclusion of the contract

05/08/2016

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 14

Number of tenders received by electronic means: 3

The contract has been awarded to a group of economic operators: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: Wolf Systeme

Postal address: 5 rue de Penthievre

Town: Plancoet

NUTS code: FR824 Bouches-du-Rhône

Postal code: 22130

Country: France

E-mail: siege@systeme-wolf.fr

Telephone: +33 296841569

Fax: +33 296843220

The contractor is an SME: yes

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Initial estimated total value of the contract/lot: 789 500,00 EUR

Total value of the contract/lot: 424 075,38 EUR

V.2.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontracted Value or proportion likely to be subcontracted to third

partiesValue excluding VAT: 110 346,00 EURShort description of the part of the contract to be subcontracted:

Tuyauterie, équipement hydraulique, serrurerie.

Section VI: Complementary information

VI.3. Additional information

Le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'art L.211-4 code justice administrative — pour des différents liés exclusivement à l'exécution du marché: CIRAL (art 127 du Cmp): Préfecture de Région, bd Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20. Tél.: 0484354000. <http://www.paca.pref.gouv.fr>

Délais d'introduction des recours:

— un recours gracieux: dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation,

— un recours pour excès de pouvoir: dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté.

Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (art R 421-1 du code de justice administrative).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal Administratif de Marseille

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

— Un recours en référé contractuel: art L 551.13 du code de justice administrative au plus tard le 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que le pouvoir adjudicateur a respecté OLA suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours.

— Un référé suspension: avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'art L. 521-1 du code de justice administrative).

— (Conseil d'État, Ass., 4.4.2014, «» Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994) Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans un intérêt de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. À partir de la conclusion du contrat, ces tiers auquel ce recours est ouvert ne sont

plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables.

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/08/2016